

vaux de prospection et d'aménagement à l'étranger peut, à première vue, paraître une anomalie. Toutefois, cet avantage vise à améliorer la position concurrentielle des sociétés canadiennes sur les marchés mondiaux pour ce qui est des ressources et des produits qu'on en tire et à permettre la formation de sociétés canadiennes qui pourront bien se défendre sur les marchés mondiaux.

La réduction générale des taux d'impôt sur le revenu des sociétés que l'on propose est évidemment avantageuse pour l'industrie minière comme pour tous les autres secteurs de l'économie nationale. Dans l'ensemble, les propositions fiscales aideront à soutenir la vigueur, l'expansion et la position concurrentielle de l'industrie minière, tout en permettant à l'économie canadienne de profiter plus directement de l'activité de cette industrie.

L'augmentation du nombre d'emplois dans les mines mêmes et dans les industries auxiliaires qui leur fournissent l'équipement, le matériel et les services, dépend de l'expansion constante de l'industrie minière. La croissance dépend à son tour de la capacité de l'industrie canadienne d'attirer des capitaux qu'elle dispute aux autres industries étrangères. Certains ont tendance à oublier que les sources de financement pour l'expansion des ressources naturelles sont universelles, pas nationales, et il faut faire concurrence aux mesures fiscales d'autres pays...

Des voix: Pourquoi se presser?

L'hon. M. Greene: ...si nous voulons que ces sociétés prennent de l'expansion, contrairement à l'opinion du Nouveau parti démocratique qui voudrait les voir disparaître sans rien accomplir. Ce parti réclame le plein emploi sans croissance.

M. Orlikow: Joe le délateur.

L'hon. M. Greene: Son attitude devant ces questions montre que le gouvernement a compris la nécessité...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Comme il est 5 h 45, il est de mon devoir, en conformité de l'article 60 (6) du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre immédiatement aux voix le sous-amendement dont la Chambre est saisie. Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur suppléant: Qu'on appelle les députés.

(Le sous-amendement de M. Saltsman est rejeté par 144 voix contre 13.)

● (5.50 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Barnett
Gilbert
Gleave
Harding

MM.

Howard (Skeena)
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)
MacInnis (M^{me})

MM.

Orlikow
Peters
Rose

MM.

Aiken
Alkenbrack
Allmand
Anderson
Andras
Asselin
Baldwin
Barrett
Basford
Beaudoin
Béchar
Beer
Bell
Benson
Blair
Blouin
Borrie
Boulanger
Breaux
Cadieu
Cafik
Chappell
Clermont
Coates
Cobbe
Comtois
Corbin
Côté (Richelieu)
Côté (Longueuil)
Crossman
Crouse
Cullen
Cyr
Danson
Davis
Deachman
Deakon
Dinsdale
Dubé
Dupras
Énard
Faulkner
Forest
Forget
Fortin
Foster
Francis
Gauthier
Gendron
Gervais
Gibson
Gillespie
Givens
Godin
Gray
Greene
Grills
Groos
Guay (Saint-Boniface)
Gundlock
Haidasz
Hales
Harkness
Hees
Howard
(Okanagan Boundary)
Howe
Hymmen
Jamieson
Jerome
Korchinski

MM.

Saltsman
Skoberg
Winch—13.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Lachance
Laflamme
(Okanagan-Kootenay)
Laing
(Vancouver-Sud)
Lajoie
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Lang (Saskatoon-
Humboldt)
Langlois
Laniel
Laprise
Latulippe
Lessard (LaSalle)
Lessard
(Lac-Saint-Jean)
L'Heureux
Loiselle
MacEachen
MacInnis (Cape
Breton-East Richmond)
MacLean
MacRae
McBride
McIlraith
McIntosh
McKinley
McNulty
McQuaid
Mahoney
Marceau
Marchand
(Langelier)
Marchand
(Kamloops-Cariboo)
Mazankowski
Monteith
Morison
Noël
Nowlan
Olson
Orange
Osler
Ouellet
Paproski
Penner
Pepin
Portelance
Pringle
Prud'homme
Reid
Ricard
Richard
Richardson
Roberts
Rochon
Rock
Rodrigue
Rondeau
Roy (Timmins)
Roy (Laval)
Rynard
Schumacher
Scott
Sharp
Smith
(Northumberland-
Miramichi)
Smith (Saint-Jean)
Southam